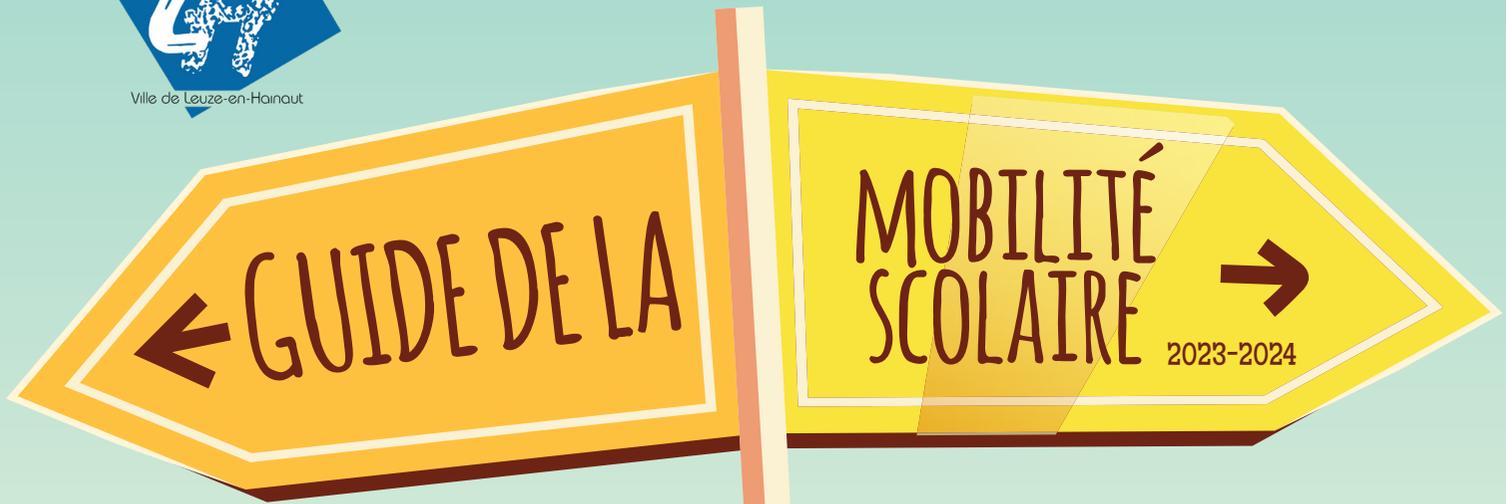




Ville de Leuze-en-Hainaut



Editeur reponsable : Ville de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance 1, 7900 Leuze-en-Hainaut

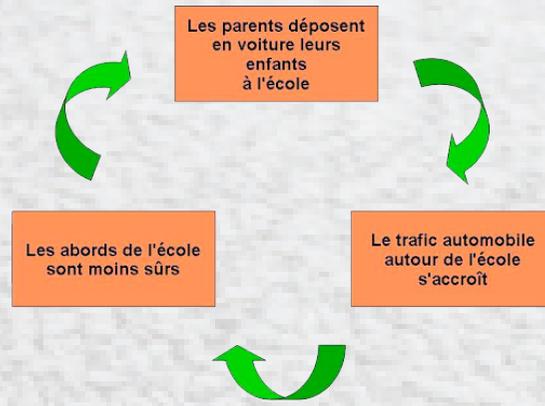


EDITO

C'est la rentrée ! Et c'est reparti pour le stress du matin, les embouteillages autour de l'école, jamais possible de se garer...

Ca vous rappelle quelque chose ?

Pour aller à l'école, 6 déplacements sur 10 se font en voiture. Conséquences : rues saturées, stationnement anarchique, environnement pollué, insécurité pour les piétons et les cyclistes... Cela ne vous donne pas envie d'envoyer votre enfant à l'école à pied ou à vélo... Alors vous le conduisez en voiture au plus près de l'école et vous alimentez le cercle vicieux.



Le cercle vicieux de l'insécurité

Fatalité ?

Peut-être pas... 1/3 des enfants de l'enseignement fondamental habite à moins d'1 km de l'école...

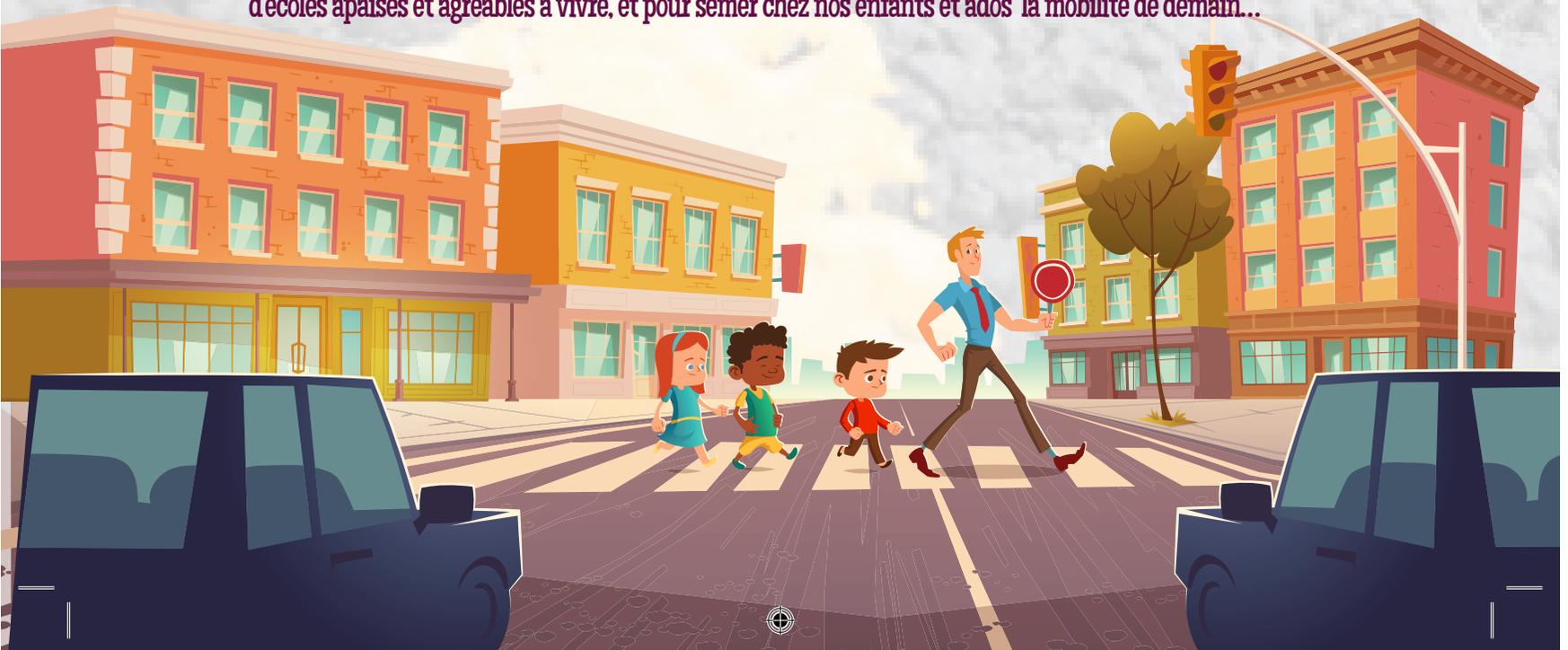
Une partie de la solution vous appartient donc peut-être.

- ⇒ Vous habitez dans un rayon d'1 km ? L'école est à portée de pieds : 15 minutes
- ⇒ Vous habitez dans un rayon de 5 km ? L'école est à portée de vélo : 15 minutes
- ⇒ D'autres parents habitent près de chez vous ? Co-voiturage
- ⇒ Avec d'autres parents, vous voulez que ça change ? Pédibus ou vélobus
- ⇒ Vous habitez à l'autre bout de l'entité ou dans une commune voisine ? Transports en commun

Le plus difficile dans les habitudes, c'est d'en changer. Et s'il y avait tout à gagner à modifier celle-ci ?

- ⇒ Plus d'autonomie pour vos enfants
- ⇒ Bienfaits pour la santé
- ⇒ Qualité de vie et convivialité améliorées aux abords de l'école
- ⇒ Economies
- ⇒ Ecologie (pollution de l'air et sonore diminuées)

Ce petit Guide de la Mobilité a pour vocation de vous aider à apporter votre contribution pour des abords d'écoles apaisés et agréables à vivre, et pour semer chez nos enfants et ados la mobilité de demain...






ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT

Marcher : et pourquoi pas?

La marche est un mode de déplacement accessible à tous, ou presque. Elle ne coûte rien. Vous savez exactement le temps que vous mettez à effectuer votre parcours. C'est la mobilité de base... Ses bienfaits pour la santé sont reconnus. Les 30 minutes d'activité quotidienne modérée recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé correspondent à un aller-retour quotidien à pied d'une distance d'un kilomètre. Donc un kilomètre, c'est 15 minutes de marche.

LES FREINS



1. J'ai peur d'un accident
2. Je n'ai pas le temps
3. Je ne veux pas laisser mon enfant aller seul / il est trop petit
4. Il pleut / il fait sombre / il fait froid
5. Le trajet est insécurisant

LES SOLUTIONS



1. J'accepte de me lever plus tôt pour accompagner mon enfant et j'en profite : nous marchons ensemble, nous parlons... Je lui transmets les bons réflexes pour sa sécurité.
2. Je l'accompagne (ou l'autre parent, ou le grand frère, la grande sœur...), le temps qu'il se familiarise avec le trajet et ses points d'attention.
3. Je cherche d'autres parents/enfants (voir page 4).
4. Un p'tit coin de parapluie partagé ! Un gilet fluo pour être vu ! Une bonne écharpe et une marche rapide auront vite fait de vous réchauffer... et c'est vivifiant !
5. Il existe peut-être une ruelle, un sentier, un itinéraire plus sûr ? Vous pouvez aussi nous faire part de vos observations (points d'insécurité) à l'adresse e.jamart@leuze-en-hainaut.be





ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



Marcher, oui, mais ensemble !

Avant 8 ans, l'enfant n'est pas apte à se déplacer seul dans la circulation. À défaut d'un adulte disponible pour l'accompagner chaque jour, le pédibus est une belle alternative, dès la maternelle. Il s'agit de former un rang de ramassage scolaire jusqu'à l'école, comme le ferait un bus, avec un itinéraire, des points d'arrêts et des horaires de passage, le tout sous la conduite d'un ou de plusieurs adulte(s).

Cette formule est conviviale, sécurisée (y compris en termes d'assurances), éducative pour les enfants, bénéfique pour la santé, et n'engendre aucune pollution.

Si ces initiatives dépendent de la motivation et de l'engagement de parents, de bénévoles, et de l'école, la Ville peut aider au démarrage ainsi qu'à l'organisation pratique.

N'hésitez pas à nous contacter : e.jamart@leuze-en-hainaut.be

Une vidéo française (à partir de 2'50 jusqu'à 5'50) pour en savoir plus :

<http://www.reseaumillepattes.org/pedibus/>



Source : valence.fr (la Cémathèque n°37)





ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



Deux roues pour aller à l'école !

Dans les enquêtes scolaires, plus d'un enfant sur deux exprime son souhait d'aller à l'école à vélo. Le vélo, c'est :

- ⇒ Economique
- ⇒ Fiable en terme de temps de parcours et rapide sur de courtes distances
- ⇒ Ecologique
- ⇒ Excellent pour la santé
- ⇒ Responsabilisant pour l'enfant

Se lancer dans la circulation, ça s'apprend ! Connaître le Code de la Route, savoir prendre sa place, emprunter un SUL (sens unique limité), connaître les situations à risque et savoir comment y réagir : tout cela s'apprend. C'est sécurisant tant pour l'enfant que pour le parent.

Plus d'infos : <https://www.gracq.org/quelques-regles-dor>

Pour vous y aider, tous les enfants de 5^e et 6^e primaire de l'entité reçoivent une formation de trois jours au Code de la Route ainsi qu'à l'apprentissage du vélo en ville et aux abords de leur école. Cette formation, appelée le « Brevet du Cycliste », coachée par ProVelo, est organisée sur deux ans (9 classes sur 18 par année). Chaque enfant reçoit ensuite son Brevet qui indique son degré d'autonomie. L'occasion, nous l'espérons, d'ensuite laisser votre enfant aller à l'école à vélo...

LES FREINS



1. Je trouve que c'est bien trop dangereux!
2. Mon enfant n'a pas l'habitude
3. Il pleut trop souvent en Belgique
4. Comment fait-il avec son gros cartable?

LES SOLUTIONS

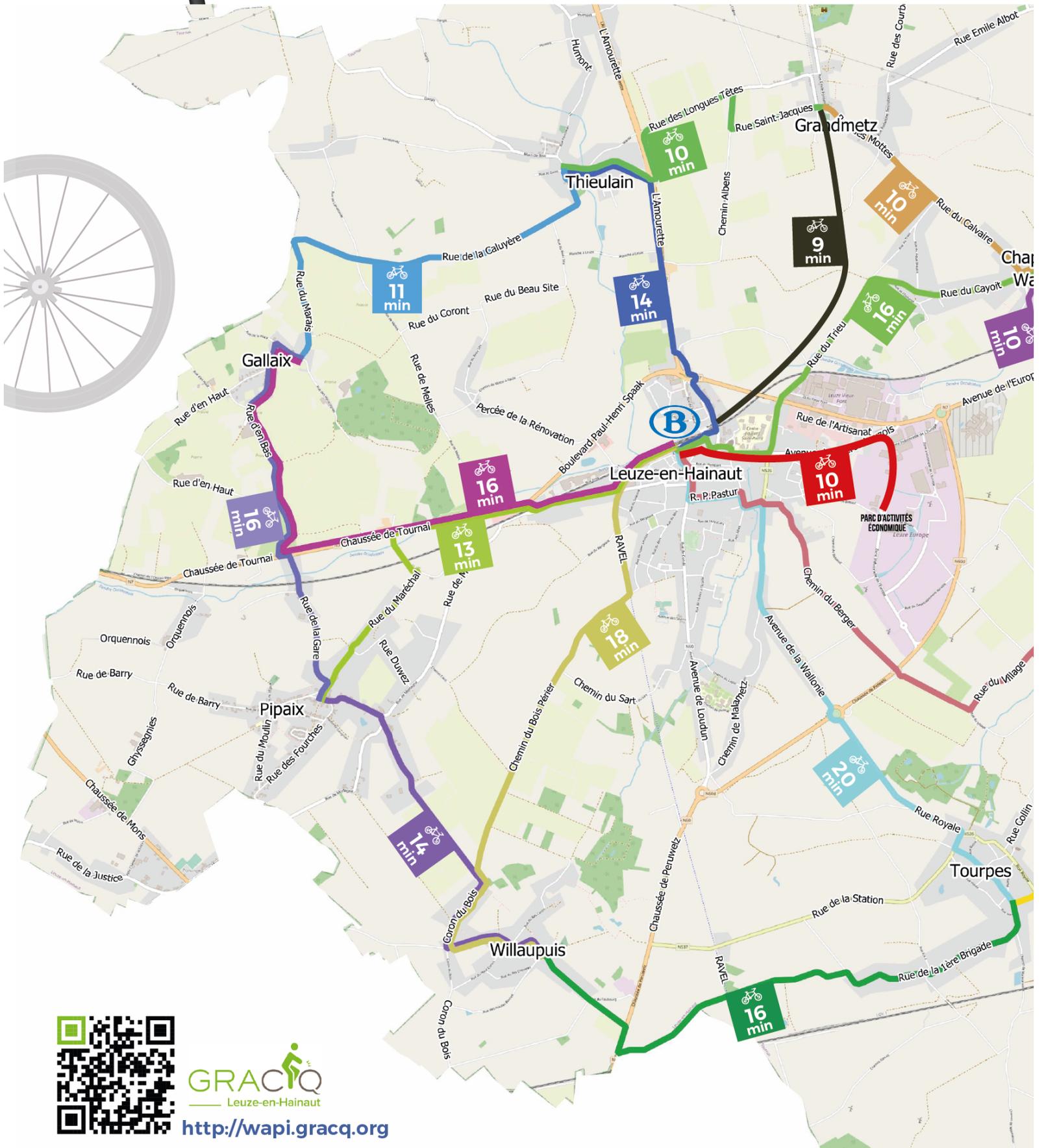


1. Rouler à vélo dans la circulation, ça s'apprend. Il faut repérer l'itinéraire le plus sécurisant et le plus agréable puis faire le trajet avec votre enfant en attirant son attention sur les endroits plus difficiles et les comportements à adopter.
2. Le vélo, c'est culturel. Plus le vélo constitue un mode de déplacement pour la famille en lieu et place de la voiture, plus il est considéré et vécu comme tel par les enfants.
3. Fausse croyance! Plus de 90% du temps, il ne pleut pas. Pour en savoir plus : gracq.org/actualites-du-velo/il-pleut-trop-souvent-vraiment
Allégez le cartable en répartissant la charge dans des sacs. Parlez-en avec l'enseignant.





LA MOBILITÉ À VÉLO



GRACQ
Leuze-en-Hainaut

<http://wapi.gracq.org>



e.jamart@leuze-en-hainaut.be

069/66.98.43

www.leuze-en-hainaut.be/section/215/mobilite



Ville de Leuze-en-Hainaut



À LEUZE-EN-HAINAUT



POURQUOI LE VÉLO?

La bicyclette est un moyen de transport excellent pour la santé, efficace et très économique. Se déplacer à vélo, c'est gagner du temps lors de ses trajets, tout en contribuant à améliorer sa qualité de vie... et celle des autres!

Même si des améliorations sont encore à apporter pour le vélo à Leuze-en-Hainaut, la ville a d'ores et déjà des atouts pour se déplacer à vélo : peu de relief, une proximité des villages par rapport au centre-ville et un Ravel qui traverse désormais la ville du nord au sud.

POURQUOI CETTE CARTE?

Parce que nous souhaitons démontrer que le vélo permet de se déplacer avec efficacité. A Leuze-en-Hainaut, quelques minutes de vélo seulement sont nécessaires pour vous rendre dans un commerce, à la bibliothèque ou au travail!

Pour obtenir des temps de parcours représentatifs, tous les itinéraires ont été testés et chronométrés par plusieurs cyclistes ayant chacun(e) un profil différent : âge, sexe, condition physique, type de vélo.

VOUS HÉSITEZ? ESSAYEZ

La force du vélo est d'être simple et accessible à tous. Envie d'essayer? Alors testez l'un de nos trajets et faites-nous part de vos impressions.

Si vous constatez un souci, une difficulté, un aménagement à rafraîchir, réparer, entretenir..., n'hésitez pas à contacter la Conseillère en Mobilité de la Ville de Leuze-en-Hainaut : Elisabeth Jamart à l'adresse e.jamart@leuze-en-hainaut.be

“ À VÉLO VOUS Y SERIEZ DÉJÀ ”



ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



Rouler, oui, mais ensemble !

Se déplacer seul à vélo vers l'école requiert des compétences que l'enfant n'aura que vers 10 ans. Le Code de la Route prévoit que les enfants de moins de 10 ans peuvent circuler sur les trottoirs, du moment que leur vélo – ou leur trottinette – n'est pas trop grand (roues de 20 pouces ou 500 mm de diamètre maximum) et à condition de ne pas mettre en danger les autres usagers (article 9.1.2.5°).

Parallèlement, le vélobus est, à l'instar du pédibus, une alternative conviviale. Les enfants se rendent à l'école à vélo en petits groupes, sous la conduite d'un ou de plusieurs adulte(s).

Là encore, un itinéraire accessible et sécurisé, des points d'arrêt et des horaires de passage seront établis en fonction des besoins et peuvent même desservir plusieurs écoles, par exemple en centre-ville.

Des règles et consignes seront établies et chacun aura été formé à la conduite en groupe. La question des assurances est bien entendu balisée.

Une petite vidéo française d'1,47 minute pour en savoir plus : <https://www.dailymotion.com/video/x271vu7>



AVANTAGES



Convivialité, autonomie, confiance en soi, sport, santé, zéro pollution, gain de temps, économie et sécurité accrue par la présence du groupe qui incite les automobilistes à la plus grande prudence...

Le vélobus est évidemment aussi envisageable avec des élèves du secondaire, les grands pouvant alors encadrer les plus jeunes.

Envie d'en savoir plus sur la mise en place ? https://legacy.provelo.org/sites/default/files/pages/le_velobus_guide_de_mise_en_route.pdf.

Ici encore, la Ville de Leuze-en-Hainaut peut venir en renfort et en soutien des énergies et volontés de mise en place d'un vélobus. N'hésitez pas à nous contacter : e.jamart@leuze-en-hainaut.be



A vélo, jamais sans mon casque !

L'indispensable check-up : vélo adapté à la taille de l'enfant, pneus gonflés, freins fonctionnels, sonnette en état de marche, phares, catadioptres. Et pour l'enfant : le casque, pas obligatoire mais salvateur en cas de chute, gilet fluo (essentiel dès octobre) et un bon cadenas.



ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



En voiture, oui, mais à plusieurs !

Le co-voiturage est une autre manière de diminuer le nombre de voitures aux abords des écoles. Avantages : entraide, créer des liens entre parents et enfants, faire des économies, diminuer la pollution... Difficile cependant de savoir si d'autres parents habitent à proximité, s'ils seraient d'accord... Et puis, on ne confie pas son enfant sans un minimum de garanties. Alors, il existe des plateformes pour mettre en lien les offres et demandes de co-voiturage. Nous vous conseillons <https://www.carpool.be/>. L'inscription est gratuite et facile et permet de se connecter à la communauté des co-voitureurs. N'hésitez pas à consulter la carte interactive du co-voiturage au départ de Leuze-en-Hainaut, sur notre site internet : www.leuze-en-hainaut.be, onglet mobilité.

LES FREINS



1. Ca va me coûter!
2. C'est compliqué
3. Et si quelqu'un tombe malade?
4. Mon enfant risque d'oublier avec qui il rentre
5. Difficile de faire confiance à d'autres pour les trajets en voiture

LES SOLUTIONS



1. Pas si vous alternez le covoiturage !
2. Ca nécessite en effet un peu d'organisation au départ : qui conduit ? Quand (quels jours, matins, soirs, horaires...) ? Quel point de rendez-vous ? Une fois cela mis en place, l'idée c'est de s'y tenir le plus possible.
3. Le filet de secours doit être organisé : chacun doit savoir qui appeler en cas d'imprévu.
4. Il est préférable, pour les petits, que l'enseignant.e sache avec quel parent l'enfant repart.
5. La confiance est évidemment essentielle. Elle est mutuelle, elle se construit. Mettez-vous d'accord entre parents sur certains points essentiels : tout le monde s'attache dans la voiture, respect des limitations de vitesse, comment aider les enfants à monter et descendre de la voiture...





ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



A plusieurs aussi dans les transports en commun !

A Leuze-en-Hainaut, il existe 4 lignes de bus, une ligne express et une ligne de train



- ⇒ Ligne 86a : Leuze-Blaton. Attention, il y a deux trajets pour cette ligne :
Soit via Quevaucamps, Basècles, Thumaide, Ramegnies, Wadelincourt, Ellignies-Sainte-Anne, Tourpes, Willaupuis et Leuze jusqu'à la gare.
Soit via Leuze, Willaupuis, Bury, Roucourt, Péruwelz, Basècles, Quevaucamps et Blaton SNCB.
- ⇒ Ligne 86b : Renaix-Leuze via Chapelle-à-Wattines, Grandmetz, Moustier, Frasnes, Ellignies, Anvaing, Saint-Sauveur, Dergneau et Renaix SNCB (attention aux variantes).
- ⇒ Ligne 86c : Leuze-Péruwelz via Chapelle-à-Oie, Blicquy, Aubechies, Ellignes-Sainte-Anne, Beloeil, Stambruges, Quevaucamps, Basècles et Péruwelz SNCB.
- ⇒ Ligne 95 : Tournai-Leuze-en-Hainaut via Warchin, Havinnes, Béclers, Maulde, Barry, Bagnies, Pipaix et Leuze jusqu'à la gare.

Infos sur les lignes et les horaires : https://www.letec.be/#/View/Recherche_dhoraires/68

Infos sur les tickets et abonnements : https://www.letec.be/#/View/Titres_et_tarifs/57

- ⇒ Une nouvelle ligne Express relie Renaix à Péruwelz en passant par Frasnes et Leuze-en-Hainaut (arrêt rue du Seuvoir, en face de la gare). Plus d'infos : https://www.letec.be/#/View/Les_lignes_Express/3708



- ⇒ Ligne Mouscron-Bruxelles : 2 trains/heure
Infos sur les horaires : <https://www.belgiantrain.be/fr/travel-info/current/current-departure-times> ou sur l'app SNCB
Infos sur les tickets et abonnements : <https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products>



Intermodalité : mettre son vélo dans le train, c'est possible ? Oui ! Pour un vélo pliant, c'est gratuit. Pour tout autre vélo, un supplément de 4€ par trajet vous sera demandé : <https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/bike-ticket>.

Les trottinettes pliées ainsi que les monoroues peuvent être emmenées gratuitement dans le train. Notons que toutes les gares disposent d'un parking vélos. A Leuze-en-Hainaut, celui-ci est couvert mais pas sécurisé : utilisez un ou plusieurs bon(s) cadenas.





ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



En voiture, d'accord, mais pas n'importe comment !

Ne soyons pas naïfs, il n'est pas toujours possible, ou pas tout le temps, de se passer de la voiture pour les trajets scolaires. Quand on conduit son enfant à l'école en voiture :

Il est indispensable de respecter le Code de la Route :

- ⇒ Je respecte la limitation de 30km/h dans la zone de l'école.
- ⇒ Rien ne justifie que l'on stationne, en tout ou en partie, sur le trottoir ou sur le passage pour piétons. Le Code de la Route l'interdit, cela met en danger les piétons.

Il est recommandé de suivre ces conseils :

- ⇒ Je pars suffisamment tôt pour pouvoir arriver à l'heure sans stress...
- ⇒ Mon enfant est encore petit : je me gare dans un périmètre plus éloigné et je l'accompagne à pied, histoire de ne pas engorger les abords immédiats de l'école.
- ⇒ Mon enfant est suffisamment grand : je me gare dans un périmètre plus éloigné de l'école et laisse mon enfant terminer le parcours à pied.
- ⇒ Quand je viens chercher mon enfant, je me gare un peu plus loin et correctement.





ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT



Coups de pouce !

- ⇒ Ce que vous venez de lire vous semble compliqué? Et si vous vous lanciez un défi d'une semaine ? Juste pour tester ? Ca marche, vous poursuivez de votre mieux ; ça ne marche pas, vous aurez au moins essayé et vous pouvez toujours réessayer !
- ⇒ Les écoles peuvent participer à l'opération « Emile, le Serpent Mobile » qui, chaque année en mai et à l'échelle européenne, invite enfants, parents et enseignants à venir à l'école via un mode de transport alternatif à la voiture. Infos : <https://www.emileleserpentmobile.be>
- ⇒ Des enseignants sensibles aux questions liées à la mobilité et à la sécurité routière peuvent devenir « Référent EMSR » (pour Education Mobilité et Sécurité Routière) pour leur école grâce à une formation gratuite d'une journée : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/se-former-en-emsr.html>
- ⇒ Nous sommes là pour vous aider ! Vous avez des idées, des suggestions, des demandes, des remarques... Contactez-nous à l'adresse e.jamart@leuze-en-hainaut.be

Ensemble, nous pouvons améliorer la mobilité et la sécurité routière à Leuze-en-Hainaut.

Retrouvez-nous sur <http://www.leuze-en-hainaut.be/section/215/mobilite>
Nous sommes aussi sur Facebook : Ville de Leuze-en-Hainaut

